

FORMATION REFERENT DE SITE DE COMPOSTAGE

Devenir une personne ressource de la conduite globale d'une installation de compostage autonome en établissement.



Module RS11 : S'initier à la gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques

GC23 : Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (cantine scolaire, entreprise...)



Descriptif :

Cette formation vous permettra d'acquérir les bases de la technique de compostage et de la gestion autonome des biodéchets en établissement (cantines scolaires, entreprises...).

Pédagogie :

Une approche concrète et pratique est privilégiée. Les apprentissages alternent théorie, observation, jeux collectifs, phases de réflexion et quizz.

Deux visites de site sont prévues ainsi que des démonstrations et une mise en pratique des connaissances acquises.

Prérequis :

Aucun.

Pour qui ? Formation idéale pour les professionnels qui souhaitent améliorer leur site de compostage ou mettre en place le compostage dans leur entreprise.

Durée : 7h en salle et sur le terrain, à Is-sur-Tille ou sur le lieu de l'entreprise qui souhaite mettre en place cette formation.

Capacité d'accueil : 3 à 8 personnes.

Programme :

- Connaître différentes solutions de prévention et gestion de proximité des biodéchets. Savoir pratiquer les techniques de gestion notamment par compostage (Module RS11: programme détaillé sur la fiche de la formation Prévention et gestion de proximité des biodéchets)
- Diagnostiquer le fonctionnement d'une installation et contribuer à son suivi ;
- Expliquer les consignes d'utilisation d'une installation de compostage autonome en établissement ;
- Tenir un tableau de bord de suivi d'une installation.

Formation dispensée par Joëlle MASSON, Maître composteur et chartée par le RCC.



Inscription et renseignements : composterra21@orange.fr

Joëlle MASSON – Compos'Terra - 4 rue Léon Veil Picard 21120 DIENAY
<https://www.composterra.fr/> OF : 27210424321